

La Lettre de la Direction

Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon

N°9 - SEPTEMBRE 2015

AGENDA

Directoire

6 novembre

Conseil de Surveillance

28 octobre
16 décembre

CME

27 octobre
15 décembre

CTE

26 octobre
14 décembre

CHSCT

17 décembre

2 octobre

Conférence
« Psychoses émergentes » (Amphi)

8 octobre

• Conférence
« thérapie familiale » (Amphi)

• Séminaire CEP
(Amphi)

9 octobre

2ème journée des managers

15 octobre

3e journée du CRIAVS (CRDP)

23 octobre

10ème anniversaire Association
« Dépendances »
(Long Séjour)



Editorial



L'article L6111-3 du Code de la Santé Publique prévoit que les établissements de santé peuvent créer et gérer des services et établissements sociaux et médico-sociaux.

Nous disposons ainsi de plusieurs structures :

- l'EHPAD Les Vergers, couplé à une USLD, qui prend en charge des personnes âgées dépendantes.
- Le Foyer d'Accueil Médicalisé Pussin qui accueille des personnes en situation de handicap psychique.

- Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) géré en lien avec la SDAT qui vient d'obtenir de la part de l'ARS et du Conseil Départemental une extension de 20 places pour l'accompagnement des personnes orientées par la MDPH.
- Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) situé à la Maison d'Arrêt qui travaille en lien et au sein du Service Médico-Psychologique Régional (SMPR).

Toutes ces structures sont soumises aux dispositions du Code de la famille et de l'aide sociale.

Les pouvoirs publics, et bientôt le cadre réglementaire, nous incitent à individualiser clairement sur le plan fonctionnel et budgétaire ces structures qui ne sont pas dotées de la personnalité morale.

Une réflexion est en cours pour créer un pôle ou une plateforme médico-sociale

dans notre établissement et adapter notre organisation interne au 1er janvier 2016.

C'est une belle opportunité pour reconnaître aux usagers de ces structures médico-sociales la plénitude de leurs droits, que ce soit pour l'hébergement, les soins et la dépendance, les aides à la vie quotidienne, les activités de la vie courante et l'intégration sociale.

C'est une étape positive qui s'inscrit dans notre démarche d'accompagnement citoyen du parcours de vie et de soins des personnes, en partenariat avec les associations de familles et d'usagers et en complément des dispositifs gérés par les associations spécialisées dans ce domaine.

Bruno MADELPUECH
Directeur
du Centre Hospitalier
La Chartreuse

Fête des Jardiniers

Le Directeur et le Comité Culturel remercient les usagers et les professionnels de l'établissement entre autres Gabrielle, Magalie, Nathalie, Danièle, Dominique, Ourdia, Zamella, Sylvain, Aurélia, Sophie, Eric, Marie-Laure, Jocelyne, Bernard, Karine, Muriel, Marie-Noëlle, Noëlle, Chantal, Marie-Jeanne, Gilles, Fabrice,... pour leur investissement à la préparation d'un magnifique char fleuri pour la fête de la Saint Fiacre et pour leur participation à cette manifestation qui s'est déroulée le 5 septembre 2015.



*Jean-Philippe MAITRE,
responsable du service
des espaces verts à la
DSET et son équipe*

